

MENER LE
CHANGEMENT
2015
RAPPORT ANNUEL



ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA

CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION

Message du président du Conseil

La première année complète de l'APhC en vertu du nouveau modèle d'adhésion et de gouvernance a connu un tourbillon d'activités. Le nouveau Conseil d'administration a consacré la première partie de l'année à implanter et à favoriser une culture de collaboration avec nos membres organisationnels et avec les parties prenantes clés, dans l'intérêt de la profession, et pour nous épauler les uns les autres au sujet des enjeux critiques touchant la profession.

En 2015, nous avons commencé par définir notre nouvelle mission, notre vision et un plan stratégique pour les années 2015-2018 et au-delà. Après avoir mené de vastes consultations d'un océan à l'autre avec des parties prenantes et des représentants d'associations nationales et provinciales, le Conseil a travaillé sans relâche pour créer un consensus sur l'orientation à donner à notre association redynamisée et pour faire connaître et accepter le nouveau plan stratégique tout en amorçant sa mise en œuvre. L'un des changements les plus importants à souligner dans le nouveau plan stratégique est l'insistance renouvelée sur la défense de la profession. Notre décision de jouer un rôle de premier plan à titre de voix forte et unifiée de la pharmacie à l'échelle nationale nous a valu une attention accrue de la part des gouvernements, des médias et du public.

Durant la seconde partie de 2015, nous avons mis notre plan en action. En s'inspirant des trois priorités stratégiques retenues, soit prendre les devants, former et innover, l'APhC a pris position sur un éventail d'enjeux concernant la profession, y compris l'aide à mourir, le champ de pratique, la sécurité des patients et plus encore. L'un des plus grands chantiers aura été le lancement de l'initiative Assurance-médicaments 2.0, qui remet l'assurance-médicaments à l'ordre du jour de la conversation nationale afin de changer le discours sur cet enjeu critique. L'APhC estime qu'un programme d'assurance-médicaments pancanadien ne doit pas uniquement servir à réduire le coût des médicaments, mais aussi à permettre l'obtention de résultats optimaux pour la santé par des soins axés sur le patient. Nous travaillons donc avec les parties prenantes pour réorienter le dialogue de manière à estomper la préoccupation gouvernementale de réduction des coûts pour envisager un programme d'assurance-médicaments national adapté aux besoins de la population canadienne. Après tout, il s'agit d'assurance-MÉDICAMENTS, pas d'assurance-COÛTS. Nous vous communiquons plus de détails sur le sujet dans ce rapport. Je crois que vous conviendrez que nous faisons avancer la conversation dans la bonne direction.

Je suis très fier des réalisations de l'APhC en 2015 et je suis ravi d'avoir eu l'occasion d'agir comme président du Conseil d'administration de l'APhC. Je me réjouis à l'idée de continuer de susciter une communauté de collaboration alors que nous travaillons ensemble pour atteindre les buts et les objectifs de notre plan stratégique et pour faire valoir la nécessité de procurer aux Canadiens et aux Canadiennes des traitements médicamenteux aux résultats optimaux par des soins axés sur le patient.

Carlo Berardi



Message du PDG



La vie est une autoroute...

Récemment, à l'occasion d'un rassemblement des parties prenantes de la pharmacie, j'ai expliqué que notre organisation atteignait enfin sa vitesse de croisière après avoir passé les 18 premiers mois à s'occuper d'affaires internes telles que notre modèle d'affaires, les changements de gouvernance et l'élaboration d'un plan stratégique triennal. L'un des participants s'est mis à rire en disant que c'était difficile de suivre toutes les activités dans lesquelles l'APhC était engagée en ce moment. Je pense qu'il avait raison; nous avons quitté la voie d'accès, nous nous sommes faufiletés dans la circulation et nous sommes désormais bien installés dans la voie rapide!

En regardant dans le rétroviseur – ou plutôt le rapport annuel – vous constaterez les nombreux succès obtenus en abordant les enjeux critiques et les opportunités qui se sont présentés à la profession. Nous avons été très actifs dans plusieurs dossiers fédéraux, y compris l'aide à mourir et la distribution de marijuana à des fins médicales. Nous avons aidé à donner une voix aux pharmaciens durant la dernière élection fédérale et au moment du premier budget du nouveau gouvernement. Nous avons éclairé le débat sur l'assurance-médicaments nationale à partir du point de vue terre à terre d'experts de l'industrie du médicament et de la pratique. Nous avons pris position sur des enjeux importants concernant la sécurité des médicaments comme la toxicomanie, les pénuries de médicaments et la sûreté de l'acétaminophène.

Mieux encore, nous avons accompli tout ce qui précède en gardant les mains fermement sur le volant des opérations afin d'assurer la réussite continue de nos affaires et de nos services, y compris notre plus gros congrès annuel à ce jour et une autre année affichant un rendement financier solide.

Tous les détails sont présentés dans ce rapport. Je suis très fier, et très reconnaissant, de l'apport du Conseil d'administration et du personnel de l'APhC à notre réussite. Au plaisir de poursuivre la route en 2016! Espérons ne pas recevoir de contravention!

Perry Eisenschmid

Une nouvelle APhC : prendre les devants, former, innover

C'est une période stimulante pour les pharmaciens du Canada. En effet, la profession n'a jamais eu une aussi grande importance pour la santé de la population, un tel degré d'estime de la part du public ou une telle influence sur l'orientation future des soins de santé au Canada.

Après la mise en œuvre d'une nouvelle structure de gouvernance en 2014, l'APhC émerge plus forte et plus déterminée que jamais. En cette période stimulante de croissance et de collaboration sans précédent entre les associations de pharmacie à l'échelle canadienne, l'APhC fait preuve d'audace en prenant les devants et en redéfinissant **sa mission, sa vision et son plan stratégique** pour donner une voix nationale plus forte et unifiée à la profession.

MISSION

Améliorer la santé et le bien-être des Canadiens grâce à l'excellence des soins offerts par les pharmaciens.

VISION

Les pharmaciens exercent un leadership de classe mondiale en pharmacie.

Notre nouveau plan stratégique triennal s'articule autour de trois axes prioritaires : prendre les devants, former, innover.

PRENDRE LES DEVANTS :

À titre de voix nationale de la profession, l'APhC assumera un leadership important sur les enjeux nationaux clés touchant la profession et la santé des Canadiens.

FORMER :

À titre de source de confiance pour les ressources nécessaires à la pratique de la pharmacie au Canada, l'APhC s'assurera que les pharmaciens et les pharmaciennes disposent des outils de formation, des renseignements et du soutien nécessaires à la prestation d'une pharmacothérapie et de soins optimaux aux patients.

INNOVER :

Pour améliorer la santé des Canadiens et des Canadiennes, l'APhC proposera des solutions et des modèles novateurs pour faire évoluer la pratique de la pharmacie.

La voie d'avenir pour l'APhC est claire. Avec une voix nationale plus forte, une collaboration plus large et un soutien accru pour faire évoluer la pratique de la pharmacie, nous fournirons ensemble une contribution importante et durable pour la profession et pour la santé et le bien-être des Canadiens.

Ensemble, nous sommes plus forts

L'AphC se fait un devoir de collaborer avec ses membres organisationnels et affiliés pour appuyer un éventail d'activités et donner plus de valeur aux organisations, aux associations et à leurs membres pharmaciens particuliers.

DÉFENSES DES INTÉRÊTS ET ÉLABORATION DE POLITIQUES

Les activités de représentation et de défense des intérêts ayant joué un rôle de plus en plus grand en 2015, l'AphC a défini un processus de consultation pour élaborer les politiques. En mettant sur pied le Groupe de travail sur la défense des intérêts ainsi qu'un certain nombre de comités *ad hoc*, l'AphC a engagé les membres à chaque étape du processus de formulation de nouvelles politiques afin de renforcer la voix de la pharmacie à l'échelle nationale. Améliorer la sécurité des patients par la distribution de marijuana à des fins médicales par le pharmacien, assurer une protection au pharmacien dans le cadre de l'aide à mourir et définir des principes visant à accroître l'accès des patients aux médicaments ne sont que quelques dossiers pour lesquels l'AphC a invité ses membres à participer au processus de consultation pour l'élaboration de politiques. Les succès décrits dans ce rapport ont été rendus possibles grâce au travail constant de parties prenantes engagées. L'AphC est d'ailleurs déterminée à explorer de nouvelles façons d'augmenter la participation des membres à ce chapitre dans l'année qui vient.

DE LA VALEUR POUR LES MEMBRES

Créer de la valeur pour nos membres organisationnels et affiliés et pour leurs membres pharmaciens est une priorité importante pour l'AphC. À la fin de 2015, nous avons eu le plaisir de commencer à offrir à titre gracieux, à nos associations membres, des copies de la *Revue des pharmaciens du Canada (RPC)* à distribuer à leurs membres pharmaciens. D'une valeur de 130 \$, la RPC est désormais distribuée à plus de 17 000 pharmaciens partout au pays. Nous avons aussi créé un Groupe de travail sur les programmes d'affinité afin de repérer, d'évaluer et de mettre en œuvre des programmes d'affinité ou de réduction pouvant être offerts à tous les pharmaciens. Composé de représentants de chaque membre organisationnel, le Groupe s'est d'abord concentré à élargir les programmes d'affinité existants pour les offrir à d'autres associations. La populaire offre de Telus Mobilité de la BCPHA et le programme de voyage de l'AphC lancés à l'échelle nationale ont été très bien reçus jusqu'ici. Le Groupe continue d'examiner et d'instaurer de nouveaux programmes et services ayant un effet de levier sur nos connaissances et nos forces collectives. Nous prévoyons lancer plusieurs autres programmes en 2016 afin de rehausser la valeur de l'adhésion pour toutes nos associations partenaires. L'AphC a également fourni des services partagés à ses membres organisationnels tels que veille médiatique, sondages, monitoring des relations avec le gouvernement et abonnement subventionné à IMS Brogan.

Nous remercions tous nos membres organisationnels et affiliés pour une année des plus réussies! Nous nous réjouissons à l'idée de continuer à renforcer nos liens et à travailler ensemble pour faire avancer la santé et le bien-être de la population canadienne en misant sur l'excellence des soins offerts par le pharmacien.

Membres organisationnels de l'APhC



Organisations affiliées au 31 décembre 2015

Notre Programme de partenariat avec les organisations affiliées donne aux parties prenantes clés de la pharmacie qui appuient notre mission et notre vision l'occasion de faire partie de la nouvelle APhC. Ensemble, nous faisons des représentations afin que l'excellence des soins offerts par les pharmaciens alliée à une pharmacothérapie sûre et efficace se traduise par les meilleurs résultats cliniques possibles pour la population canadienne.





Nous nous acquitterons de notre mission et nous concrétiserons notre vision en effectuant les actions suivantes :

• **PARLER À TITRE DE VOIX NATIONALE UNIFIÉE POUR LA PROFESSION**

- Mener la marche pour l'avancement de la pratique professionnelle afin que le pharmacien puisse exploiter pleinement ses connaissances et ses compétences en matière de soins de santé
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de soins de santé et avec les parties prenantes clés afin d'optimiser les résultats sur la santé des Canadiens
- Protéger la sécurité, la sûreté et l'intégrité du système de médicaments en élaborant des initiatives d'amélioration de la sécurité et de la qualité des médicaments ou en y participant
- Appuyer le pharmacien dans la prestation de services de gestion des médicaments, de promotion de la santé et de prévention des maladies
- Être la source de confiance pour le perfectionnement, l'information, les outils et les ressources visant à soutenir une utilisation sûre et efficace des médicaments et à optimiser les résultats de la pharmacothérapie

L'APhC parle à titre de voix nationale unifiée pour la profession

L'APhC est la voix nationale unificatrice de la pharmacie et de la profession de pharmacien au Canada. Nous échangeons régulièrement avec des décideurs nationaux et des intervenants du secteur de la santé pour démontrer la valeur des services de pharmacie pour le système de soins de santé et la santé des Canadiens.

MOIS DE LA SENSIBILISATION AU TRAVAIL DU PHARMACIEN

Les pharmaciens : des soins fiables où et quand vous en avez besoin

L'APhC a travaillé en étroite collaboration avec les associations provinciales de pharmaciens et l'ACEIP pour mener encore une fois avec succès la campagne du Mois de la sensibilisation au travail du pharmacien (MSTP). Cette année, l'APhC a financé un sondage pancanadien détaillé pour connaître les perceptions et les attitudes des Canadiens à l'égard du pharmacien et de la gamme de services de soins de santé qu'il offre. Le sondage, réalisé par Abacus Data, en février, a révélé un éventail de résultats positifs illustrant le degré élevé d'estime et de confiance du public canadien à l'égard du pharmacien.

L'APhC a publié les données clés du sondage dans trois communiqués de presse diffusés en mars :

- L'appui des Canadiens pour le rôle accru du pharmacien dans la prestation de soins de santé.
- Les Canadiens sont convaincus que les pharmaciens offrent des soins et des services de grande qualité.
- Les pharmaciens jouent un rôle clé dans l'atteinte de meilleurs taux d'immunisation au Canada.

D'autres faits saillants comprennent la déclaration de la ministre de la Santé, Rona Ambrose, ainsi qu'une panoplie d'outils et de ressources pour le MSTP.

L'ÉLECTION FÉDÉRALE DE 2015

À la mi-août, l'APhC a lancé un programme préélectoral dans le cadre de l'élection fédérale : « Une ordonnance pour une meilleure santé, de meilleurs soins et une meilleure valeur » afin d'inciter les partis politiques fédéraux et les candidats à se positionner sur trois recommandations clés en matière de soins de santé : l'adoption d'un régime d'assurance-médicaments pancanadien, l'instauration d'un programme national d'ordonnances électroniques et une stratégie de vaccination nationale améliorée. Nous avons préparé une publication détaillant nos recommandations et insistant sur le rôle clé que le pharmacien peut jouer pour relever les défis du système de soins de santé. En plus de partager cette publication avec les partis fédéraux et les candidats, l'APhC a présenté un questionnaire pour demander à chaque parti politique de décrire les grandes lignes de sa vision pour l'avenir du système de santé canadien et de se positionner sur les enjeux clés influençant la capacité du pharmacien à offrir des services de santé de grande qualité.

Afin d'améliorer la participation de l'électorat, l'APhC a lancé un outil pour communiquer avec les candidats des circonscriptions, lequel a permis à plus de 1 000 pharmaciens d'envoyer des courriels à leur candidat pour appuyer les recommandations de l'APhC.

Les engagements post-électorales du nouveau gouvernement libéral sont liés à deux de nos priorités : améliorer l'accès aux médicaments d'ordonnance et augmenter les taux de vaccination des enfants. L'APhC a rencontré la nouvelle ministre fédérale de la Santé pour discuter de la manière dont le pharmacien peut contribuer à améliorer la qualité et la viabilité des soins de santé au Canada et comment l'APhC peut appuyer le gouvernement pour atteindre ses priorités en matière de politiques de santé.

AIDE À MOURIR

En février, la Cour suprême a rendu une décision dans la cause *Carter c. Canada* confirmant la constitutionnalité de l'aide à mourir. Le précédent gouvernement fédéral avait réagi en convoquant un Comité externe sur les options de réponse législative à *Carter c. Canada* pour que le public puisse se faire entendre sur les options législatives et pour que les parties prenantes du domaine de la santé déposent des mémoires. Pour préparer son mémoire, l'APhC a effectué un sondage en ligne auquel près de 1 000 pharmaciens ont répondu. En novembre, nous avons présenté notre mémoire au Comité afin de mettre en exergue des considérations en amont de l'écriture des lois en ce qui a trait à la pratique de la pharmacie, y compris des considérations de nature opérationnelle comme la protection de la conscience, la participation du pharmacien, les conseils du pharmacien et les enjeux liés à l'information sur les médicaments. L'APhC continue de veiller à ce que le point de vue des pharmaciens soit représenté tandis que le Canada définit un régime complet pour l'aide à mourir.

PRÉSENTATIONS AU GOUVERNEMENT ET AUX PARTIS POLITIQUES FÉDÉRAUX

Nous continuons de communiquer régulièrement avec le gouvernement fédéral pour offrir notre soutien et notre expertise sur les enjeux touchant la pharmacie et la santé et sécurité de la population canadienne. En 2015, l'APhC a fait un certain nombre de présentations et déposé des mémoires devant des Comités de la Chambre des communes et du Sénat ainsi que des présentations devant des comités et des tables rondes sur des thèmes aussi variés que le champ de pratique du pharmacien, la résistance aux antimicrobiens, le projet de loi S-4 (LPRPDE), la réglementation la résistance à l'altération des drogues, l'aide à mourir et le budget fédéral de 2015.

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

Les principaux enjeux mis de l'avant par l'APhC ont attiré une grande couverture médiatique en 2015. Outre les déclarations et les communiqués de presse publiés par l'APhC, nos représentants ont discuté passionnément d'une variété d'enjeux dans la presse écrite, à la radio et à la télévision. Quelques points saillants :

- Le président du Conseil d'administration, Carlo Berardi, a discuté des initiatives de l'APhC sur l'Assurance-médicaments 2.0 tout au long de l'année sur de nombreux panels et dans plusieurs médias régionaux et nationaux, y compris *The Agenda* sur les ondes de TVO et les sites Web *National Newswatch* et *ProfessionSanté.ca*.
- Le directeur des affaires professionnelles, Phil Emberley, a offert son expertise sur un éventail d'enjeux pour la pharmacie auprès d'une variété de médias régionaux et nationaux, y compris *CTV News*, *The National* sur les ondes de la CBC et dans le *National Post*. Les enjeux portaient sur l'usage abusif de fentanyl, les contraceptifs d'urgence, l'autorisation du mifegymiso par Santé Canada, le VPH, l'usage abusif des médicaments d'ordonnance, la santé numérique et les médicaments inviolables.
- Un administrateur de l'APO, Mike Cavanaugh, a représenté l'APhC lors d'un panel sur l'assurance-médicaments pour l'émission *White Coat, Black Art* sur les ondes de la radio de la CBC.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE ET DÉCLARATIONS

L'APhC a diffusé des communiqués de presse sur divers sujets en 2015, y compris ceux-ci :

- Sûreté de l'acétaminophène
- Aide à mourir
- Budget fédéral
- Élection fédérale de 2015
- Fentanyl
- Stratégie anti-VPH pour les jeunes hommes
- Immunisation et sensibilisation du public
- Pilules contraceptives d'urgence lévonorgestrel
- Déclaration obligatoire des médicaments
- Assurance-médicaments
- Abus de médicaments d'ordonnance
- Assurance maladie pour les réfugiés
- Réglementation sur la résistance à l'altération des drogues



Nous nous acquitterons de notre mission et nous concrétiserons notre vision en effectuant les actions suivantes :

- Parler à titre de voix nationale unifiée pour la profession
- **MENER LA MARCHÉ POUR L'AVANCEMENT DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE AFIN QUE LE PHARMACIEN PUISSE EXPLOITER PLEINEMENT SES CONNAISSANCES ET SES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ**
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de soins de santé et avec les parties prenantes clés afin d'optimiser les résultats sur la santé des Canadiens
- Protéger la sécurité, la sûreté et l'intégrité du système de médicaments en élaborant des initiatives d'amélioration de la sécurité et de la qualité des médicaments ou en y participant
- Appuyer le pharmacien dans la prestation de services de gestion des médicaments, de promotion de la santé et de prévention des maladies
- Être la source de confiance pour le perfectionnement, l'information, les outils et les ressources visant à soutenir une utilisation sûre et efficace des médicaments et à optimiser les résultats de la pharmacothérapie

L'APhC mène la marche pour l'avancement de la pratique professionnelle afin que le pharmacien puisse exploiter pleinement ses connaissances et ses compétences en matière de soins de santé

En 2015, l'APhC a continué de plaider en faveur de champs de pratique élargis et de sensibiliser le public pour faire avancer la pratique et contribuer à l'excellence des soins offerts par les pharmaciens.

ASSURANCE-MÉDICAMENTS 2.0

L'assurance-médicaments a été un enjeu clé pour l'APhC et les parties prenantes des soins de santé durant toute l'année 2015. La demande pour un programme national d'assurance-médicaments a pris de l'ampleur après la publication d'un papier dans la *Revue de l'Association médicale canadienne*, en mars, soutenant que le Canada pourrait épargner des milliards de dollars avec l'instauration d'un régime d'assurances universel pour les médicaments d'ordonnance. Vers la fin de juin, l'APhC a lancé l'initiative Assurance-médicaments 2.0 afin de relancer la conversation nationale sur l'assurance-médicaments et de l'orienter vers l'amélioration des résultats pour la santé par des soins axés sur les patients.

En septembre, l'APhC a lancé le document de réflexion *Principes et priorités - Assurance-médicaments 2.0*. Celui-ci définit les grands principes d'un cadre de travail pour un régime d'assurance-médicaments pancanadien : accès et équité, sécurité et efficacité, innovation et durabilité. Ce sont les priorités qui se sont dégagées de notre vaste consultation, y compris un sondage national montrant qu'une majorité de Canadiens sont favorables à un régime d'assurance-médicaments incluant les services professionnels et les conseils sur la santé fournis par les pharmaciens, ainsi que des Forums sur l'assurance-médicaments organisés en collaboration avec nos membres organisationnels un peu partout au pays. Tout au long de l'année, l'APhC a eu une présence médiatique et a présenté sa vision de l'assurance-médicaments lors de plusieurs rencontres avec le gouvernement et les parties prenantes des soins de santé, y compris l'Association canadienne pour le remboursement des soins de santé, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario et la nouvelle ministre fédérale de la Santé, Jane Philpott. Pour plus de renseignements, allez au : www.pharmacists.ca/pharmacare.

ÉLARGISSEMENT DU CHAMP DE PRATIQUE DES PHARMACIENS CANADIENS

Tout au long de 2015, les pharmaciens de plusieurs provinces ont fait des gains qui ont permis d'élargir davantage le champ de pratique des pharmaciens au Canada. En Saskatchewan, les pharmaciens peuvent désormais administrer des médicaments injectables, y compris le vaccin antigrippal, et commander des tests en laboratoire et en interpréter les résultats. Au Québec, les pharmaciens peuvent maintenant renouveler, adapter et ajuster les ordonnances pour certaines affections, évaluer et prescrire pour des affections bénignes, commander des tests de laboratoire et en interpréter les résultats et administrer un médicament à des fins de démonstration. À Terre-Neuve-et-Labrador, les pharmaciens peuvent désormais prescrire pour 20 affections bénignes, substituer aux traitements un médicament ayant un effet thérapeutique équivalent et prescrire des médicaments de l'Annexe II ou III et des médicaments non inscrits en se fondant sur leur jugement professionnel. Veuillez consulter notre site Web pour voir la liste complète des ajouts au champ de pratique.

RÔLE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL À L'ÉGARD DU CHAMP DE PRATIQUE

Le Comité permanent de la santé à la Chambre des communes a déposé un rapport sur le rôle du gouvernement fédéral dans l'exercice des professions de la santé à la fin de mai. Le Comité a entendu près de 30 organismes de soins de santé, y compris l'APhC, sur les responsabilités particulières du gouvernement fédéral dans la définition et l'administration du champ de pratique des professionnels de la santé. Le rapport du Comité cite de grands pans du témoignage de l'APhC et contient 14 recommandations formulées à l'intention du gouvernement fédéral pour mieux appuyer le champ de pratique élargi, y compris l'appel à une collaboration accrue avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec les parties prenantes de la santé pour relever les défis en matière de ressources humaines dans le secteur de la santé, favoriser l'harmonisation pancanadienne des champs d'exercice et déployer les dossiers de santé électroniques partout au Canada.

PROCHAINES ÉTAPES DU PLAN DIRECTEUR POUR LA PHARMACIE

En février 2015, le Conseil d'administration de l'APhC a informé le Comité de direction du Plan directeur pour la pharmacie (CDPDP) qu'il cesserait de soutenir le Bureau de coordination nationale à compter du 1^{er} juin. Les membres du CDPDP ont travaillé avec l'APhC dans le cadre d'un Comité consultatif sur la transition du Plan directeur pour formuler des recommandations sur les prochaines étapes pour l'engagement des parties prenantes de la pharmacie au Canada et pour s'assurer que les projets en cours du Plan directeur puissent être suivis et soutenus jusqu'à leur achèvement. Au début de septembre, nous avons remis un rapport sur la transition du Plan directeur aux parties prenantes de la pharmacie d'un bout à l'autre du Canada pour les renseigner sur l'historique et les réussites du Plan directeur et pour souligner la nécessité de continuer de travailler et de s'engager davantage pour réaliser la Vision de la pharmacie. Le travail important du Plan directeur constituera le fondement d'un processus renouvelé et revitalisé d'engagement et de leadership éclairé à lancer en 2016.



Les actes relevant du champ de pratique élargi du pharmacien au Canada

Non adopté

	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NS	PEI	NL	NWT	YT	NU
Renouveler des ordonnances d'urgence													
Renouveler/prolonger des ordonnances													
Changer la posologie/préparation d'un médicament													
Faire des substitutions thérapeutiques													
Service d'ordonnance pour affections bénignes													
Prescrire un traitement par médicament d'ordonnance													
Demander et interpréter des tests de laboratoire													
Faire des injections													
Techniciens en pharmacie réglementés													



Les actes relevant du champ de pratique élargi du pharmacien au Canada

Adopté sur le territoire

En attente de la mise en oeuvre de la législation, des règlements ou des lignes de conduite

Non adopté

	BC	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NS	PEI	NL	NWT	YT	NU
Renouveler/prolonger des ordonnances													
Changer la posologie/préparation d'un médicament													
Faire des substitutions thérapeutiques													
Service d'ordonnance pour affections bénignes													
Prescrire un traitement par médicament d'ordonnance													
Demander et interpréter des tests de laboratoire													
Faire des injections													
Techniciens en pharmacie réglementés													



Nous nous acquitterons de notre mission et nous concrétiserons notre vision en effectuant les actions suivantes :

- Parler à titre de voix nationale unifiée pour la profession
- Mener la marche pour l'avancement de la pratique professionnelle afin que le pharmacien puisse exploiter pleinement ses connaissances et ses compétences en matière de soins de santé
- **COLLABORER AVEC D'AUTRES FOURNISSEURS DE SOINS DE SANTÉ ET AVEC LES PARTIES PRÉNANTES CLÉS AFIN D'OPTIMISER LES RÉSULTATS SUR LA SANTÉ DES CANADIENS**
- Protéger la sécurité, la sûreté et l'intégrité du système de médicaments en élaborant des initiatives d'amélioration de la sécurité et de la qualité des médicaments ou en y participant
- Appuyer le pharmacien dans la prestation de services de gestion des médicaments, de promotion de la santé et de prévention des maladies
- Être la source de confiance pour le perfectionnement, l'information, les outils et les ressources visant à soutenir une utilisation sûre et efficace des médicaments et à optimiser les résultats de la pharmacothérapie

L'APhC collabore avec d'autres fournisseurs de soins de santé et avec les parties prenantes clés afin d'optimiser les résultats sur la santé des Canadiens

L'APhC est une source fiable de connaissances et d'information pour les gouvernements et les parties prenantes. Nous sommes souvent sollicités pour offrir des avis d'expert alors que nous travaillons tous ensemble à l'élaboration d'un système de soins de santé viable pour les Canadiens. Nous participons à divers comités et panels nationaux pour nous assurer que la voix de la pharmacie est entendue et comprise dans les discussions importantes.

COALITION DE DIRECTION DE LA PHARMACIE ET DE L'ASSURANCE MALADIE

Ces deux dernières années, l'APhC a travaillé en collaboration avec l'Association canadienne des pharmacies de quartier (AC PQ) et l'Association canadienne des compagnies d'assurance de personnes (ACCAP) pour aller chercher des appuis pour le financement des services élargis de pharmacie par les payeurs privés. Nos efforts conjoints ont convaincu l'Agence de revenu du Canada (ARC) d'ajouter les services professionnels du pharmacien sur la liste des services donnant droit au crédit d'impôt pour frais médicaux, ce qui les rend ainsi admissibles au remboursement par le biais des comptes de gestion santé. Pour s'assurer de saisir cet avantage, la Coalition de direction de la pharmacie et de l'assurance maladie (CDPAM) a concentré ses efforts sur la préparation de ressources et de renseignements destinés aux pharmaciens et aux payeurs privés. Plus particulièrement, la CDPAM a rédigé des dépliants pour six types de services de pharmacie et un barème d'honoraires suggérant des paramètres de remboursement aux payeurs privés. Ces documents ont été finalisés et distribués aux parties prenantes au début de 2016.

GROUPE D'INTERVENTION ACTION SANTÉ

En décembre 2014, le Groupe d'intervention Action Santé (HEAL), une coalition de 39 agences de santé à l'échelle nationale, a publié *Modèle canadien*, un document énonçant sa vision du rôle du gouvernement fédéral en santé et formulant des recommandations pour l'élection fédérale de 2015 afin de renforcer ce rôle. L'APhC a participé activement à la production de ce document. Après sa publication, HEAL a rencontré des haut-placés des trois partis fédéraux pour communiquer ses recommandations, a acheté de la publicité et a été présent dans les médias. En 2015, HEAL a participé à des activités politiques, a été actif sur les médias sociaux et a obtenu une couverture médiatique dans les médias communautaires et régionaux. Allez au www.healthactionlobby.ca pour plus de renseignements.

RENCONTRES NATIONALES ET INTERNATIONALES

Sommet sur les soins de santé Canada 2020

Le Sommet sur les soins de santé Canada 2020 a réuni les leaders des milieux médical, universitaire, des affaires et des politiques publiques à Ottawa, le 1^{er} décembre. Au menu de ce sommet commandité en partie par l'APhC : conférenciers, panels, réseautage et discussions sur les différents modèles, technologies et tendances influençant la forme du système de santé canadien. Des représentants du gouvernement, y compris la ministre de la Santé, Jane Philpott, se sont adressés aux délégués et ont décrit les grandes lignes des priorités gouvernementales en matière de santé, dont la légalisation de la marijuana et la réglementation connexe, la législation sur l'aide à mourir, l'amélioration des services de santé aux Premières Nations et la négociation d'un nouvel accord sur la santé.

Conférence nationale sur le leadership en santé

L'APhC a participé à la Conférence nationale sur le leadership en santé (CNLS) tenue à Charlottetown, à l'Île du-Prince Édouard, les 15 et 16 juin. En rassemblant ainsi environ 700 leaders en santé provenant des milieux gouvernementaux, de l'éducation, de la recherche, des associations professionnelles et de l'industrie, la CNLS se veut un forum de discussion sur les défis à relever et les occasions à saisir par l'ensemble des leaders en santé au Canada. Outre les plénières et les ateliers, la CNLS a organisé *Le Grand débat sur les soins de santé au Canada*, qui a permis de débattre et d'adopter des résolutions en matière de politiques publiques afin d'aider les décideurs à répondre aux principaux défis en soins de santé au Canada. Les principales résolutions mises de l'avant portaient sur une stratégie pharmaceutique nationale, des modèles pour réformer les soins primaires et les soins aux aînés, un engagement pour l'adoption du dossier de santé électronique et l'optimisation des champs d'exercice des professionnels de la santé.

Sommet sur les modèles axés sur les équipes de soins

Depuis que les premiers ministres des provinces et territoires ont demandé au Conseil de la fédération (CDF), en 2013, de se pencher sur la manière dont les pharmaciens de première ligne pouvaient être le plus utile dans un modèle axé sur les équipes de soins, l'APhC travaille en collaboration avec les provinces pour cerner les meilleures pratiques et trouver des exemples avant-gardistes de pharmaciens offrant des services élargis au sein d'équipes de soins. Les meilleures pratiques ont été partagées avec les gouvernements et les autres parties prenantes du milieu de la santé à l'occasion du Sommet sur les modèles axés sur les équipes de soins, tenu à Ottawa, le 18 février. Le Sommet était organisé par le Comité fédéral-provincial-territorial sur l'effectif en santé, l'APhC, l'AMC, l'AIIIC et HEAL.

Congrès mondial de la FIP

L'APhC a participé au 75^e congrès mondial sur la pharmacie et les sciences pharmaceutiques de la Fédération internationale pharmaceutique (FIP), du 29 septembre au 3 octobre, à Düsseldorf, en Allemagne. Phil Emberley, directeur des affaires professionnelles de l'APhC, a présenté une affiche de recherche expliquant comment le programme ADAPT prépare le pharmacien à exercer dans le cadre d'un champ de pratique élargi. L'APhC a également contribué à d'autres rapports et communications présentés durant le congrès dont une communication sur les pharmaciens américains qui ont suivi le programme ADAPT et un rapport d'activités menées par des pharmaciens pour favoriser des collectivités sans tabac.

Pharmintercom

Du 23 au 26 août, des représentants de l'APhC ont participé à Pharmintercom à Londres, au Royaume-Uni, avec leurs homologues d'associations nationales de pharmacie d'Australie, d'Irlande, d'Afrique du Sud, du Royaume-Uni, des États-Unis et de Nouvelle-Zélande. Durant ces trois jours, les délibérations ont porté sur nombre d'enjeux d'affaires liés à la pharmacie et, plus particulièrement, sur le remboursement des services. L'un des résultats clés a été l'engagement de mener annuellement une étude plus rigoureuse et exhaustive des politiques critiques et des pratiques de remboursement touchant la pharmacie dans les sept pays participants.

PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS

En 2014, la ministre de la Santé et l'Assemblée des Premières Nations (APN) avaient annoncé la révision du Programme des services de santé non assurés (PSSNA). En janvier 2015, le Groupe de travail chargé d'effectuer cette révision a convenu d'un chemin critique et confirmé que les enjeux liés à la couverture des médicaments dispensés par les pharmaciens en vertu du PSSNA seraient pris en compte, de même qu'un éventail d'autres enjeux soulevés par les associations provinciales de pharmacie. L'APhC dirige une coalition de neuf groupes de fournisseurs de soins pour concentrer la voix de la communauté des fournisseurs. Nous avons rencontré l'APN en avril afin d'échanger sur l'engagement des fournisseurs de soins dans le processus de révision et sur des solutions possibles pour la réforme. En novembre, l'APhC et ses membres organisationnels ont répondu à un questionnaire d'évaluation visant à connaître l'expérience des pharmaciens d'un peu partout au Canada et à obtenir leur rétroaction. Une fois les données compilées, Dawn Martin, PDG de la *Pharmacy Association of Saskatchewan* a participé à l'entrevue au nom de l'APhC afin d'expliquer le rôle du pharmacien dans le cadre du PSSNA, les problèmes liés au programme et les améliorations recommandées.

COUPURE DES SOINS DE SANTÉ AUX RÉFUGIÉS

Le 15 juin, des professionnels de la santé à l'échelle du pays ont participé à la 4^e Journée nationale annuelle d'action dans 20 villes canadiennes pour s'opposer aux coupures effectuées dans le Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI). L'APhC a pris la parole durant un rallye sur la Colline parlementaire, à Ottawa, afin de demander au gouvernement de retirer son appel de la décision de la Cour fédérale, qui avait déclaré les coupures inconstitutionnelles. En décembre, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il retirerait son appel. L'APhC a diffusé un communiqué accueillant l'annonce du gouvernement et l'incitant à rétablir toutes les couvertures du PFSI au niveau en vigueur avant 2012. L'APhC a joué un rôle de chef de file en mobilisant l'opposition du milieu des soins de la santé aux coupures et en se joignant à une coalition de huit organisations nationales fournissant des soins de santé pour demander au gouvernement d'abandonner sa politique.



Nous nous acquitterons de notre mission et nous concrétiserons notre vision en effectuant les actions suivantes :

- Parler à titre de voix nationale unifiée pour la profession
- Mener la marche pour l'avancement de la pratique professionnelle afin que le pharmacien puisse exploiter pleinement ses connaissances et ses compétences en matière de soins de santé
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de soins de santé et avec les parties prenantes clés afin d'optimiser les résultats sur la santé des Canadiens
- **PROTÉGER LA SÉCURITÉ, LA SÛRETÉ ET L'INTÉGRITÉ DU SYSTÈME DE MÉDICAMENTS EN ÉLABORANT DES INITIATIVES D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA QUALITÉ DES MÉDICAMENTS OU EN Y PARTICIPANT**
- Appuyer le pharmacien dans la prestation de services de gestion des médicaments, de promotion de la santé et de prévention des maladies
- Être la source de confiance pour le perfectionnement, l'information, les outils et les ressources visant à soutenir une utilisation sûre et efficace des médicaments et à optimiser les résultats de la pharmacothérapie

L'APhC protège la sécurité, la sûreté et l'intégrité du système de médicaments en élaborant des initiatives d'amélioration de la sécurité et de la qualité des médicaments ou en y participant

La sécurité des médicaments est un élément crucial d'un système de soins de santé viable. L'APhC travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et les parties prenantes pour donner des avis d'expert et aider ainsi à protéger les Canadiens.

PÉNURIES DE MÉDICAMENTS

En février 2015, la ministre de la Santé a annoncé que les sociétés pharmaceutiques canadiennes seraient dorénavant tenues de déclarer les pénuries de médicaments sur le site www.penuriesdemedicaments.ca. À la mi-juin, le Comité directeur multilatéral sur les pénuries de médicaments (CDMPM) a publié un rapport définissant les meilleures pratiques et lignes directrices en matière de stratégies d'approvisionnement afin de mieux prévenir et atténuer les pénuries de médicaments. L'APhC a travaillé étroitement avec le CDMPM pour l'élaboration de ce rapport. De plus, la ministre fédérale de la Santé a annoncé, le 23 juin, des amendements proposés au *Règlement sur les aliments et drogues* qui obligeraient les fabricants à publier des préavis sur les pénuries anticipées et la discontinuation de la vente de médicaments sur un site Web public. L'APhC a également joué un rôle de premier plan afin de trouver des solutions aux pénuries de médicaments et de plaider en faveur des déclarations obligatoires.

NORME SUR LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

L'APhC a mené la marche dans l'élaboration de la Norme sur les demandes de remboursement de produits pharmaceutiques (NDRPP de l'APhC) il y a plus de 20 ans. Le secteur de la pharmacie a connu une croissance exponentielle depuis et la NDRPP de l'APhC est maintenant mise en application pour l'approbation de plus de 500 millions de demandes de remboursement de médicaments d'ordonnance et de services professionnels annuellement. En 2014, l'APhC avait commencé à examiner l'utilisation de la NDRPP de l'APhC et les besoins des pharmaciens. Un certain nombre de problèmes ont été relevés, notamment l'incapacité de traiter les demandes de remboursement de plus de 99 999 \$ et la difficulté à coder correctement les demandes de remboursement de services élargis. Tout au long de 2015, nous avons collaboré avec nos parties prenantes à l'élaboration d'une Norme renouvelée, qui répondra aux besoins de la pharmacie, des gouvernements et de l'industrie de l'assurance pour les années à venir.

CONSULTATION SUR LA SÉCURITÉ DE L'ACÉTAMINOPHÈNE

En novembre, l'APhC a commenté une nouvelle norme d'étiquetage pour l'acétaminophène à la demande de Santé Canada. La consultation est l'une de plusieurs étapes prises par Santé Canada en vue d'améliorer l'usage sécuritaire de l'acétaminophène, de prévenir les surdoses volontaires et involontaires et de minimiser l'intoxication du foie. L'APhC soutient vigoureusement les étapes visant à assurer l'utilisation sûre de l'acétaminophène et à étiqueter clairement les produits contenant de l'acétaminophène. Dans notre réponse, nous avons également demandé d'insister sur le fait que les consommateurs peuvent consulter leur pharmacien pour savoir comment utiliser correctement l'acétaminophène. Nous croyons que la profession de pharmacien a beaucoup à apporter pour s'assurer que tous les éléments d'un programme sont efficaces et pertinents. Depuis les premiers efforts de Santé Canada, en 2009, pour améliorer la sécurité de l'acétaminophène en faisant une première étude sur la sécurité et en mettant à jour le vocabulaire utilisé sur les étiquettes de produits d'acétaminophène en vente libre, l'APhC a participé activement aux consultations des parties prenantes.





Nous nous acquitterons de notre mission et nous concrétiserons notre vision en effectuant les actions suivantes :

- Parler à titre de voix nationale unifiée pour la profession
- Mener la marche pour l'avancement de la pratique professionnelle afin que le pharmacien puisse exploiter pleinement ses connaissances et ses compétences en matière de soins de santé
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de soins de santé et avec les parties prenantes clés afin d'optimiser les résultats sur la santé des Canadiens
- Protéger la sécurité, la sûreté et l'intégrité du système de médicaments en élaborant des initiatives d'amélioration de la sécurité et de la qualité des médicaments ou en y participant
- **APPUYER LE PHARMACIEN DANS LA PRESTATION DE SERVICES DE GESTION DES MÉDICAMENTS, DE PROMOTION DE LA SANTÉ ET DE PRÉVENTION DES MALADIES**
- Être la source de confiance pour le perfectionnement, l'information, les outils et les ressources visant à soutenir une utilisation sûre et efficace des médicaments et à optimiser les résultats de la pharmacothérapie

L'APhC appuie le pharmacien dans la prestation de services de gestion des médicaments, de promotion de la santé et de prévention des maladies

Pour offrir des services élargis à leurs patients, les pharmaciens doivent posséder les connaissances et les compétences requises et avoir l'assurance de bien les maîtriser. Grâce à ses programmes de formation continue (FC) primés et à ses congrès, l'APhC a accordé 38 585 UFC aux pharmaciens en 2015.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA FORMATION CONTINUE ET LE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Le 10 décembre, l'APhC a tenu une discussion stratégique facilitée sur une approche nationale pour la mise sur pied et la prestation d'un programme de formation continue et de perfectionnement professionnel répondant aux besoins des pharmaciennes et des pharmaciens. L'activité a réuni des représentants de tous les membres organisationnels de l'APhC, qui ont convenu de la nécessité de créer un Groupe de travail national sur la formation continue et le perfectionnement professionnel (FC/PP) et se sont entendus sur les grands objectifs. Les deux étapes suivantes ont été l'évaluation des besoins et un état des lieux sur les facteurs externes influant les besoins en formation.

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES EN SOINS AUX PATIENTS ADAPT

Notre programme ADAPT primé a continué d'aider des pharmaciens à transformer leur pratique en 2015. Un examen exhaustif du programme a révélé que malgré l'intérêt des pharmaciens à devenir plus efficaces, efficaces et confiants dans la prestation de soins de santé, la durée, le coût et l'intensité du programme complet de 19 semaines les décourageaient de s'y inscrire. C'est ainsi que l'APhC a décidé de scinder le programme en quatre cours moins longs pour le rendre plus abordable et plus accessible.

Le programme complet inclut le même apprentissage transformationnel, mais en quatre cours distincts, de moins longue durée, qui sont offerts plus souvent (en anglais seulement) :

- **1^{er} cours** : Évaluation des médicaments et collaboration
- **2^e cours** : Entrevue et évaluation du patient, documentation
- **3^e cours** : Prise de décision clinique fondée sur des données probantes
- **4^e cours** : Intégration des apprentissages : le Certificat de compétences en soins aux patients ADAPT

Les pharmaciens peuvent prendre jusqu'à deux ans pour faire les quatre cours et se soumettre à l'évaluation pour obtenir le Certificat de compétences en soins aux patients. Le dernier programme ADAPT complet a été donné de février à juin 2015. Les cours distincts ont été lancés à l'été 2015. Le premier cours a été donné deux fois et le deuxième cours a été offert une fois. En tout, 106 pharmaciens ont participé à un ou plusieurs cours ADAPT en 2015.

Les publications de recherche sur ADAPT continuent de montrer l'impact du changement sur la pratique. Le directeur des affaires professionnelles de l'APhC, Phil Emberley, a présenté une affiche de recherche au congrès mondial de la FIP à Düsseldorf, en Allemagne, en septembre, pour montrer comment le programme ADAPT prépare le pharmacien à exercer dans le cadre d'un champ de pratique élargi. Un nouveau papier sur l'expérience de la cohorte pilote du programme ADAPT, *Participation in online continuing education*, rédigé par Barb Farrell *et al*, a été publié dans *l'International Journal of Pharmacy Practice* en février 2016.

ADAPT aux États-Unis

L'APhC a conclu un partenariat avec l'*American Pharmacists Association* (APhA) en vue d'offrir ADAPT aux pharmaciens américains. Le programme a été révisé pour un auditoire américain afin d'être harmonisé avec le champ de pratique avancé et les nouveaux modèles de paiement. Il a été lancé au congrès de l'APhA, à San Diego, en mars, et la première cohorte de 12 pharmaciens a commencé en juillet. L'APhC et l'APhA ont collaboré à une série d'exposés faits devant la *California State Board of Pharmacy* en octobre et les *Deans of Pharmacy Schools of California* en décembre pour présenter le programme dans le cadre des efforts de l'APhA, qui souhaite faire reconnaître le programme US-ADAPT comme une autre voie pour permettre aux pharmaciens d'obtenir le statut de pratique avancée « Advanced Practice Pharmacist » dans l'État de Californie.

ADAPT et le College of Pharmacists of British Columbia (CPBC)

Le CPBC a réitéré son engagement envers le programme ADAPT en offrant un rabais de 1 000 \$ à tous les pharmaciens britanno-colombiens ayant terminé le programme ADAPT en 2015. Au total, 42 pharmaciens se sont prévalus de ce rabais en 2015.

Évaluation et prescriptions pour les affections bénignes

Dans huit provinces, le pharmacien peut désormais prescrire des médicaments pour des affections bénignes. En partenariat avec l'Association des pharmaciens de l'Ontario (APO), l'APhC a mis au point un programme sur l'évaluation et le traitement (y compris les prescriptions) d'affections bénignes pour aider le pharmacien à acquérir les connaissances requises pour offrir ces services. Le programme en ligne de 35,25 UFC porte sur les 33 affections différentes pour lesquelles le pharmacien peut prescrire. Le programme est fondé sur le contenu numérique sur les médicaments et les traitements des affections bénignes. Deux modules du programme [*Patient Assessment and Triage* et *Superficial Fungal Skin Infections* (en anglais seulement)] ont été présentés en direct à plus de 100 pharmaciens durant le congrès de la *Pharmacists Association of Newfoundland and Labrador* (PANL) le 19 septembre. Le programme complet a été lancé en février 2016.

Tests de laboratoire

Lancé en mars 2014, la formation *Lab Tests – Ordering, Monitoring and Interpreting Laboratory Tests to Optimize Medication Management* (en anglais seulement) est le premier programme national de FC conçu pour aider les pharmaciens à acquérir les compétences et la confiance nécessaires pour intégrer les résultats d'analyses de laboratoire dans leur pratique. Ce programme en ligne de niveau certificat, qui donne droit à 12,75 UFC, a aidé 427 pharmaciens à prendre de meilleures décisions en matière de soins aux patients en 2015.

Tests de laboratoire et formation continue en pharmacie à l'Université Dalhousie

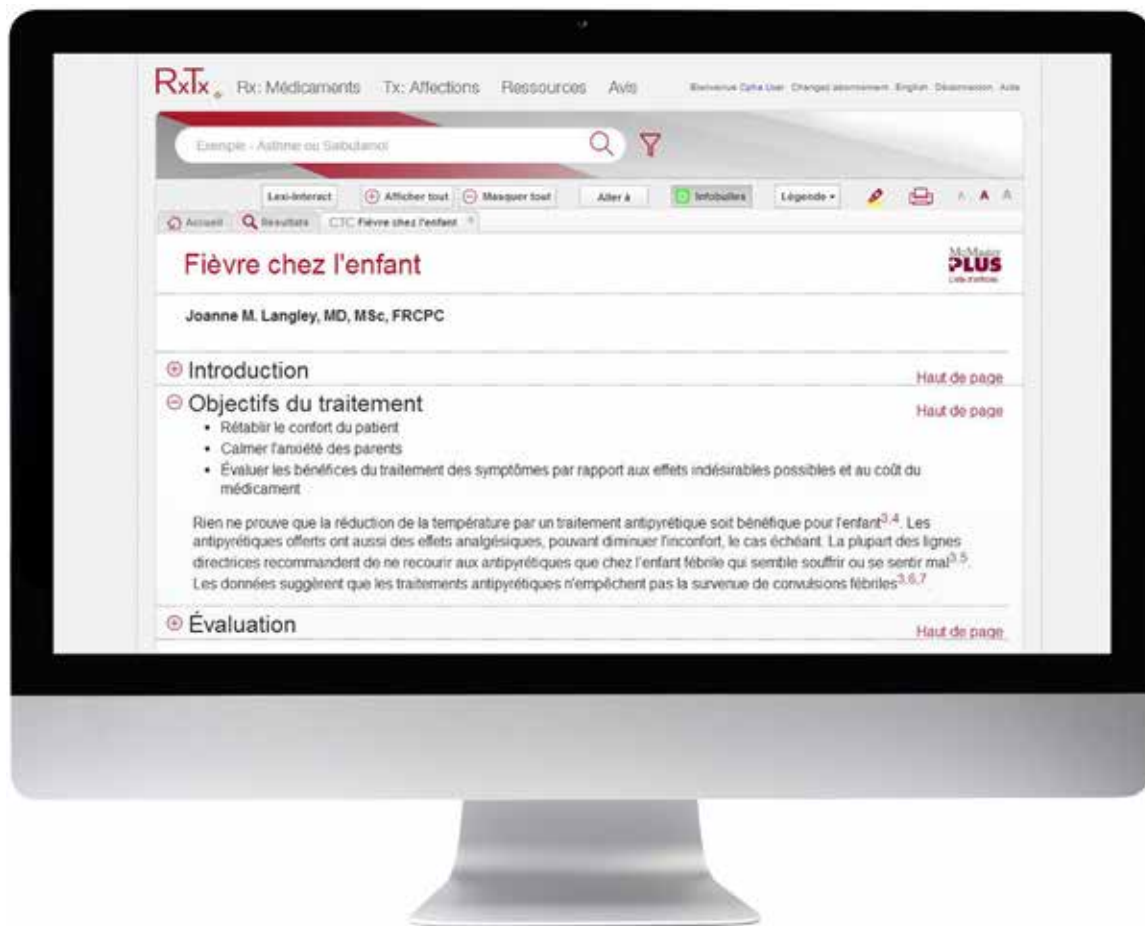
L'APhC s'est associée à l'Université Dalhousie pour offrir un programme mixte en direct et en ligne visant à aider les pharmaciens à intégrer les résultats des tests de laboratoire à leur pratique professionnelle. Le programme complet se compose du programme en ligne de l'APhC, d'une journée complète en direct et de l'élaboration d'un plan d'action final. Le programme mixte a été approuvé par le *NS College* comme préalable pour pouvoir commander des tests de laboratoire en Nouvelle-Écosse.

Services de révision des médicaments

Mis au point pour aider le pharmacien à offrir des services de révision des médicaments de haute qualité en pharmacie communautaire, le programme de services de révision des médicaments en ligne donnant droit à 8 UFC s'applique dans toutes les provinces et couvre tous les aspects d'un service de révision des médicaments, y compris la sélection et la collecte d'information, les méthodes pour déceler les problèmes liés aux traitements médicamenteux, la mise au point et la mise en œuvre de plans de soins, la collaboration avec les médecins, la documentation et le suivi. Plus de 329 participants ont suivi ce cours en 2015, et 99 % d'entre eux sont convaincus de pouvoir améliorer la qualité de leurs services de révision des médicaments au terme du programme.

CONGRÈS 2015 DES PHARMACIENS DU CANADA

Organisé conjointement par l'APhC et l'APO, le Congrès 2015 des pharmaciens du Canada a accueilli plus de 1 000 délégués à Ottawa, du 28 au 31 mai. Depuis la conférence principale d'ouverture du Dr Joseph Cafazzo, directeur principal du *Centre for Global eHealth Innovation* au *Health Network* de l'Université de Toronto, jusqu'à l'allocution de clôture du sénateur Kelvin Ogilvie, qui préside le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, le congrès a été trois jours d'innovation et de collaboration incessante. La liste exemplaire des séances de FC couvrait quatre champs distincts : thérapeutique, pratique de la pharmacie, recherche et partage des connaissances. Le salon des exposants a accueilli 85 stands où commanditaires et exposants avaient l'occasion d'échanger directement avec les délégués. Sur le plan de la recherche, des travaux de recherche dernier cri sur la pratique de la pharmacie ont été mis en valeur dans 19 présentations orales et 43 affiches.



Nous nous acquitterons de notre mission et nous concrétiserons notre vision en effectuant les actions suivantes :

- Parler à titre de voix nationale unifiée pour la profession
- Mener la marche pour l'avancement de la pratique professionnelle afin que le pharmacien puisse exploiter pleinement ses connaissances et ses compétences en matière de soins de santé
- Collaborer avec d'autres fournisseurs de soins de santé et avec les parties prenantes clés afin d'optimiser les résultats sur la santé des Canadiens
- Protéger la sécurité, la sûreté et l'intégrité du système de médicaments en élaborant des initiatives d'amélioration de la sécurité et de la qualité des médicaments ou en y participant
- Appuyer le pharmacien dans la prestation de services de gestion des médicaments, de promotion de la santé et de prévention des maladies
- **ÊTRE LA SOURCE DE CONFIANCE POUR LE PERFECTIONNEMENT, L'INFORMATION, LES OUTILS ET LES RESSOURCES VISANT À SOUTENIR UNE UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DES MÉDICAMENTS ET À OPTIMISER LES RÉSULTATS DE LA PHARMACOTHÉRAPIE**

L'APhC est la source de confiance pour le perfectionnement, l'information, les outils et les ressources visant à soutenir la prise de décisions relatives au traitement et à optimiser les résultats de la pharmacothérapie

Nous actualisons et améliorons constamment nos produits pour nous assurer que les pharmaciens et les autres fournisseurs de soins de santé disposent des réponses dont ils ont besoin au point d'intervention pour prendre les meilleures décisions qui soient pour et avec leurs patients.

L'APhC LANCE UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES : RxTx

Le 18 juin, l'APhC a lancé RxTx, sa nouvelle génération de produits électroniques. L'ensemble du contenu de notre librairie de références, soit le *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques* (CPS), le *Compendium of Therapeutic Choices* (CTC), le *Compendium of Therapeutics for Minor Ailments* (CTMA) et le *Compendium of Products for Minor Ailments* (CPMA), a été regroupé sous RxTx, une refonte complète de l'application e-Thérapeutique. Doté d'une interface utilisateur moderne, d'une fonction de recherche puissante et d'une navigation intuitive, RxTx offre déjà une expérience utilisateur rehaussée. La grande majorité des commentaires reçus de la clientèle utilisant RxTx depuis le lancement ont été très positifs. Nombre d'entre eux ont remarqué une augmentation importante de l'efficacité du flux de travail et souligné la facilité d'utilisation.

NOUVEAU CONTRAT AVEC LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

L'APhC a signé un contrat de trois ans avec le ministère de la Défense nationale (MDN) en vertu duquel elle offre à l'ensemble du personnel médical du MDN l'accès au CPS en ligne, à CPS mobile et à une version électronique hors ligne du CPS. Mise au point par l'équipe des TI de l'APhC, la version hors ligne permettra aux cliniciens du MDN (y compris les pharmaciens, les médecins, les infirmières, le personnel médical, etc.) d'accéder à des renseignements critiques sur les médicaments à l'étranger où la connexion Internet n'est pas toujours disponible.

PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION MÉDICALE CANADIENNE

L'AphC a continué de travailler avec l'Association médicale canadienne (AMC) en 2015 pour mettre le contenu sur les médicaments et les traitements à la portée des médecins partout au Canada à titre d'avantage exclusif aux membres de l'AMC. Ce partenariat continu signifie qu'encre plus de professionnels de la santé canadiens se servent de nos renseignements sur les médicaments et les traitements fondés sur des données probantes afin d'offrir des soins de haute qualité à la population canadienne.

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE DIGNE DE CONFIANCE SUR LES MÉDICAMENTS ET LES TRAITEMENTS

Le *Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques* (CPS) est la norme canadienne pour les monographies de médicaments. L'édition papier 2015 du CPS contenait plus de 2 000 monographies de médicaments, de vaccins et de produits de santé naturels, y compris 165 nouveaux produits en vente au Canada et plus de 16 monographies rédigées par l'équipe de rédaction de l'AphC. Les éditions française et anglaise ont été imprimées en séries de 2 volumes et, au total, 6 100 exemplaires anglais et 1 200 exemplaires français sont sortis des presses en février et en mars.

Les éditions les plus récentes du *Compendium of Therapeutic Choices* (CTC), du *Compendium of Therapeutics for Minor Ailments* (CTMA) et du *Compendium of Products for Minor Ailments* (CPMA) ont été en vente tout au long de 2015 et le contenu a été mis à jour régulièrement dans RxTx. De nouvelles éditions du CTMA et du CPMA seront publiées à l'été 2016.

Modèle de contenu à jour instauré par l'AphC : DITA

Pour être en mesure de répondre aux besoins d'affaires évolutifs de l'AphC en ce qui concerne la création, le traitement et la publication de son contenu informatif sur la santé (CPS, CTC, CTMA et CPMA), nous avons consacré beaucoup d'efforts, cette année, à l'adoption et à la mise en œuvre d'un nouveau modèle de contenu suivant la norme DITA (« Darwin Information Typing Architecture ») eu égard à la rédaction et à la diffusion de contenu XML. Ce nouveau modèle favorise la diffusion multicanaux et améliore considérablement la réutilisation du contenu grâce à la modularité tout en supportant la livraison de notre contenu par une intégration avec les systèmes cliniques.

REVUE DES PHARMACIENS DU CANADA (RPC)

Les meilleurs articles de la *RPC* en 2015 portaient sur une mise à jour de l'utilisation d'antiplaquettaires pour traiter les maladies cardiovasculaires, un cheminement clinique en ligne pour gérer les adultes ayant une néphropathie chronique, un document de base expliquant comment aider les patients atteints de démence et un outil pratique sur l'utilisation sûre des médicaments chimiothérapeutiques oraux par le pharmacien. Les lignes directrices publiées à l'intention des pharmaciens portaient sur la gestion de la dyslipidémie, la maladie de Parkinson et l'hypertension. Le prix *RPC* Meilleur article de l'année 2014 a été décerné à la D^{re} Sherilyn Houle et à ses collègues pour leur article *Paying pharmacists for patient care: A systematic review of remunerated pharmacy clinical care services*. La *RPC* a exposé au Congrès annuel de l'AphC avec le rédacteur en chef, le Dr Ross Tsuyuki, et des représentants de SAGE. La D^{re} Lori MacCallum du *Banting and Best Diabetes Centre* de l'Université de Toronto, conférencière invitée de la *RPC*, a insisté sur l'importance des soins du pharmacien pour les patients diabétiques. Une courte vidéo expliquant pourquoi les pharmaciens devraient lire la *RPC*

ainsi que l'importance de la recherche sur la pharmacie a été lancée en octobre et peut être vue sur le site Web de l'APhC au www.pharmacists.ca/cpj. Depuis l'édition de novembre-décembre 2015, l'APhC offre désormais la *Revue des pharmaciens du Canada (RPC)* à tous les pharmaciens membres de ses membres organisationnels, ce qui a fait quadrupler le tirage à plus de 18 000 exemplaires. Nous livrons également des copies papier aux décideurs fédéraux et provinciaux en matière de politiques de la santé et à d'autres organisations professionnelles de la santé.

RECHERCHE SUR LA PRATIQUE DE LA PHARMACIE

En 2015, le Groupe de recherche canadien sur la pratique de la pharmacie (GRCPP) a tenu des webinaires (en anglais seulement) sur la phase 1 de la pratique collaborative de la pharmacie communautaire hors ligne : Vaccination antigrippale (CO-OPP1), le *Medication Assessment Centre* de l'Université de Saskatchewan, le Réseau STAT et *Tips for Designing Pharmacy Practice Research*. L'APhC a continué de mettre en lumière les nouveautés concernant la recherche sur la pratique de la pharmacie à l'échelle mondiale en publiant son infolettre mensuelle *Live Links. Le Traducteur*, infolettre résumant les principaux articles de recherche canadiens liés aux politiques publiques en matière de santé, a couvert des thèmes comme le rôle du pharmacien pour améliorer les soins de santé mentale dans la communauté, les avantages de la gestion et de l'intervention du pharmacien dans la gestion de la thérapie anticoagulation et l'application des connaissances élargies du pharmacien en matière de maladies respiratoires.

RESSOURCES SUR L'INFLUENZA DESTINÉES AUX PHARMACIENS

En octobre, l'APhC a lancé sa campagne annuelle contre l'influenza en collaboration avec Immunisation Canada. Un certain nombre de ressources ont été mises au point pour que le pharmacien dispose de l'information la plus récente et la plus pertinente au sujet de la saison de la grippe 2015-2016, y compris un *Guide de vaccination antigrippale* complet avec renseignements détaillés tels que recommandations sur la vaccination, organisation de cliniques de vaccination et identification des patients à risque élevé.

RESSOURCES POUR LES SOINS AUX RÉFUGIÉS

Le 25 novembre, le gouvernement a annoncé son plan pour accueillir 25 000 réfugiés syriens au Canada. En vertu de ce plan, tous les réfugiés syriens auront droit à la couverture de soins de santé dans le cadre du Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI), lequel comprend les médicaments d'ordonnance. L'APhC a publié une variété de renseignements et de ressources sur son site Web pour aider les pharmaciens appelés à servir ces réfugiés. L'APhC a également travaillé avec l'Agence de santé publique du Canada pour mettre au point du matériel éducatif sur le PFSI destiné aux pharmaciens pour les aider à offrir les meilleurs soins possibles aux réfugiés.

Le résultat net

En 2015, le surplus de l'APhC a chuté de 607 000 \$ comparativement à 2014. L'exercice se termine donc avec un résultat net de 1 007 000 \$. La diminution du surplus est principalement attribuable au fait que nous avons consacré plus de ressources à nos deux plus grandes priorités stratégiques : 1) donner aux pharmaciens une voix nationale plus forte et 2) offrir plus de valeur à nos associations membres et à nos organisations affiliées.

Pour nous aider à réaliser ces priorités, l'APhC a augmenté ses charges de 885 000 \$ en 2015 par rapport à 2014. Voici quelques-unes de ces hausses :

- Environ 562 000 \$ en charges de salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel supplémentaires pour doter notre Service des affaires publiques et professionnelles de plus d'expertise.
- Un peu moins de 254 000 \$ pour des activités ciblées en matière de liaison et de relations avec les gouvernements en lien avec les enjeux prioritaires que nous défendons, notamment une plus grande autorité, le remboursement adéquat des services élargis offerts par les pharmaciens, le rôle du pharmacien dans la distribution de la marijuana à des fins médicales et l'exploration de modèles pertinents pour une assurance-médicaments nationale.
- Un peu plus de 557 000 \$ pour favoriser l'adhésion, y compris un abonnement national à IMS Brogan et une hausse des dépenses liées au congrès tenu conjointement avec l'Association des pharmaciens de l'Ontario.

Les montants ci-dessus ont été compensés en partie par les efforts ci-dessous pour améliorer les efficacités à la grandeur de l'organisation et pour mieux faire correspondre les charges aux produits qu'ils soutiennent :

- Les charges de recherche et innovation des pratiques ont baissé d'un peu moins de 158 000 \$ vu la réduction du nombre d'initiatives liées au Plan directeur.
- Les charges de perfectionnement professionnel continu (PPC) ont baissé de près de 137 000 \$ en raison de la baisse des coûts de perfectionnement et des inscriptions.
- Les charges d'impression et de distribution ont baissé d'un peu plus de 133 000 \$ en raison d'un tirage moindre et de la baisse des redevances.

En 2015, les produits ont augmenté de près de 278 000 \$ par rapport à 2014 pour les raisons suivantes :

- Hausse des ventes de produits électroniques d'un peu plus de 512 000 \$
- Hausse des subventions et programmes de commandites d'un peu plus de 156 000 \$ grâce aux efforts menés à la fois pour attirer de nouveaux commanditaires et pour accroître les commandites lors de notre congrès annuel.
- Hausse de près de 150 000 \$ en revenus de congrès grâce à un nombre plus élevé d'inscriptions et d'exposants.

Les produits ci-dessous, inférieurs à ceux de 2014, sont venus contrebalancer en partie les produits ci-dessus :

- Les produits des immeubles et placements ont diminué d'un peu plus de 226 000 \$ en raison des rendements plus faibles des marchés.
- La participation a baissé de près de 152 000 \$ à cause de la baisse du nombre de monographies.
- Les produits de PPC ont diminué de près de 163 000 \$ vu la baisse des inscriptions.

L'ajout de plus de 1 000 000 \$ à notre fonds de réserve permettra de tempérer les pressions anticipées sur nos recettes courantes alors que nous continuerons à consacrer des efforts pour trouver de nouvelles sources de financement afin d'investir davantage dans nos activités de défense des intérêts de la profession et dans de nouveaux produits et programmes au bénéfice de nos membres organisationnels, des pharmaciens membres de ces organisations et de nos organisations affiliées.

Dans l'ensemble, à la fin de l'exercice 2015, l'APhC affiche une situation financière solide avec des actifs nets de plus de 11 956 000 \$.

États financiers résumés

Exercice clos le 31 décembre 2015

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de l'Association des pharmaciens du Canada

Les états financiers résumés ci-joints de l'Association des pharmaciens du Canada, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 décembre 2015, l'état résumé des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes correspondantes, sont tirés des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada, préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 26 avril 2016.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif utilisés pour la préparation des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada. La lecture des états financiers résumés ne saurait, par conséquent, se substituer à la lecture des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités se fondant sur les critères décrits dans la note 1.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur les états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de l'Association des pharmaciens du Canada au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date, constituent un résumé fidèle de ces états financiers, selon les critères décrits dans la note 1.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 26 avril 2016

Ottawa, Canada

État résumé de la situation financière

Au 31 décembre 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 263 678 \$	7 537 631 \$
Débiteurs	780 971	1 394 026
Stocks	7 260	60 974
Charges payées d'avance	467 986	294 457
	10 519 895	9 287 088
Placements de portefeuille	3 731 061	3 807 057
Immobilisations corporelles et actifs incorporels	5 599 147	5 660 145
	19 850 103 \$	18 754 290 \$
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 281 646 \$	1 101 044 \$
Produits reportés	6 611 649	6 703 906
	7 893 295	7 804 950
Actifs nets		
Non affectés	2 222 661	1 372 195
Affectations d'origine interne	4 135 000	3 917 000
Investis en immobilisations corporelles et actifs incorporels	5 599 147	5 660 145
	11 956 808	10 949 340
	19 850 103 \$	18 754 290 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés.

État résumé des résultats et de l'évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 décembre 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Produits		
Ventes	8 394 031 \$	7 881 797 \$
Participation	4 517 048	4 668 973
Cotisations des membres et conférences	1 212 286	1 062 270
Immeubles et placements	395 111	621 125
Subventions et programmes de commandites	670 069	513 939
Perfectionnement professionnel continu (PPC)	360 375	522 958
	15 548 920	15 271 062
Charges		
Salaires, avantages sociaux et perfectionnement professionnel	7 455 230	6 892 865
Impression et distribution	1 340 753	1 474 239
Technologies	1 262 716	1 216 704
Honoraires professionnels et administration	776 577	976 915
Administrateurs, cadres supérieurs et comités	562 261	436 566
Marketing et développement des affaires	576 296	590 633
Services aux membres et conférences	1 279 142	721 797
Recherche et innovation des pratiques	173 341	331 280
Amortissement d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	497 018	508 039
Perfectionnement professionnel continu (PPC)	194 196	330 776
Relations gouvernementales et activités de liaison	411 844	158 028
Développement organisationnel	12 078	18 268
	14 541 452	13 656 110
Excédent des produits sur les charges	1 007 468	1 614 952
Actifs nets au début de l'exercice	10 949 340	9 334 388
Actifs nets à la fin de l'exercice	11 956 808 \$	10 949,340 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers résumés.

Notes afférentes aux états financiers résumés

Exercice clos le 31 décembre 2015

L'Association des pharmaciens du Canada (l'« Association ») a été constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes le 16 septembre 1924. Depuis le 1^{er} juillet 2014, les statuts de l'Association ne sont plus dressés en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, mais conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

L'Association sert ses membres en définissant le pharmacien comme le professionnel de la santé dont la pratique de soins pharmaceutiques, fondée sur ses connaissances et compétences uniques, assure une utilisation optimale des médicaments pour améliorer les résultats du traitement pour le patient. L'Association est un organisme sans but lucratif aux termes du paragraphe 149(1)(l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

1. États financiers résumés

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif au 31 décembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent figurer dans les états financiers résumés pour faire en sorte qu'ils concordent, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent un résumé fidèle des états financiers audités.

Ces états financiers résumés ont été préparés par la direction d'après les critères suivants :

- (a) les renseignements contenus dans les états financiers résumés concordent avec les renseignements correspondants contenus dans les états financiers audités complets; et
- (b) dans tous leurs aspects significatifs, les états financiers résumés contiennent les renseignements qu'il est nécessaire de communiquer pour éviter de fausser ou dissimuler des points communiqués dans les états financiers audités complets correspondants, y compris les notes y afférentes.

La direction a déterminé que l'état de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie ne fournissent pas de renseignements supplémentaires utiles et, par conséquent, ne les a pas inclus dans les états financiers résumés.

On peut obtenir les états financiers audités complets de l'Association des pharmaciens du Canada en lui en faisant la demande.

Lauréats 2015

FÉLICITATIONS À NOS LAURÉATS
INSPIRANTS DES PRIX 2015 DE L'APhC!



CATHY PUFFER

Pharmacienne canadienne de l'année



RITA CALDWELL

Membre honoraire à vie de l'APhC



JOHN PUGSLEY

Membre honoraire à vie de l'APhC



DENNIS GORECKI

Prix du service méritoire de l'APhC



CHERYL COX

Prix de leadership international de l'APhC



ROBERT PAMMETT

Prix du nouveau praticien de l'APhC



JOHN SHASKE

Prix de mérite en soins de santé de l'APhC, pratique innovante



SHERILYN HOULE

Revue des pharmaciens du Canada (RPC) Meilleur article de l'année



MEGHAN KING

Prix du doyen George A. Burbidge

Prix de leadership du centenaire de l'APhC



Dernière rangée, debout, dans l'ordre habituel :

- **Caitlin McIntyre**, Université de Toronto
- **Wendell Neubeker**, Université de Saskatchewan
- **Megan Harrison**, Université Dalhousie
- **Daniel Burton**, Université de l'Alberta
- **Jennifer MacKenzie**, Université de Waterloo

Première rangée, assis, dans l'ordre habituel :

- **Emily King**, Memorial University
- **Yannick Harvey**, Université Laval
- **Alexis Wanner**, Université du Manitoba
- **Mitchell Prasad**, Université de Colombie-Britannique
- **Karina Savoie**, Université de Montréal

Conseil d'administration de l'APhC

(au 31 décembre 2015)



CARLO BERARDI
président du Conseil et Ontario
Pharmacists Association



ALASTAIR BURSEY
vice-président et Association
des pharmaciens du Nouveau-
Brunswick



JIM ARMOUR
administrateur individuel



BRIAN WOODS
administrateur individuel



BLAKE HANNA
administrateur individuel



MURRAY PERELMAN
administrateur individuel



JANE FARNHAM
administratrice individuelle



SUSAN MANSOUR
Association des facultés de
pharmacie du Canada



MARK DICKSON
British Columbia Pharmacy
Association



NEIL CAMERON
Alberta Pharmacists' Association



CHRISTINE HRUDKA
Pharmacy Association of
Saskatchewan



BARRET PROCYSHYN
Pharmacists Manitoba



NORMAND CADIEUX
Association québécoise des
pharmaciens propriétaires



ROSE DIPCHAND
Pharmacy Association of
Nova Scotia



SHAWN CALLAGHAN
Prince Edward Island Pharmacists
Association



KEITH BAILEY
Pharmacists' Association of
Newfoundland and Labrador

Cadres supérieurs de l'APhC (au 31 décembre 2015)

Président-directeur général
Perry Eisenschmid

Vice-président, Affaires publiques et professionnelles
Glen Doucet

Vice-président, Technologie de l'information
Ajit Ghai

Vice-président, Services organisationnels
Rick Leach

Vice-président, Marketing, ventes et commerce électronique
Steven Lugtigheid




Gestionnaire, Affaires administratives et corporatives
Helen Loverdos



Dans l'ordre habituel : Rick Leach, Ajit Ghai, Steven Lugtigheid, Perry Eisenschmid, Helen Loverdos et Glen Doucet

Association des pharmaciens du Canada

prom. 1785 Alta Vista, Ottawa, ON K1G 3Y6

 1-800-917-9489  613-523-0445  service@pharmacists.ca

www.pharmacists.ca



ASSOCIATION DES
PHARMACIENS
DU CANADA

CANADIAN
PHARMACISTS
ASSOCIATION